

GT carte des formations professionnelles académie de Bordeaux

Introduction

En guise d'introduction, les différents intervenants (M, Gérin, Secrétaire général ; M Mittel, directeur général adjoint du pôle éducation de la Région, M Kessenheimer, DAFPIC de l'académie de Bordeaux et M Cagnon de la Région) ont précisé que ce projet entre de le cadre de la création de 500 emplois annoncé par la ministre de l'EN. Et que les propositions tiennent compte des :

- Projections en termes d'emplois et d'insertion professionnelle
- Plateaux techniques
- Besoins en ressources humaines
- Partenariats avec les entreprises

Les chefs d'établissement ont été informés mercredi 14 septembre matin, les organisations syndicales le même jour à 16h et les élus régionaux le lundi 19 septembre.

Le projet de cette carte, qui entre dans le cadre du plan 500 formations (500 créations annoncées par le PR et la MEN), propose 92 propositions (ouvertures, augmentation de capacité, transformation, réduction de capacité et fermetures). 55 propositions sur 92 concernant l'académie de Bordeaux : 7 CAP ; 9 Bac pro ; 8 MC ; 10 FCIL et 20 BTS)

Résumé de nos interventions lors du GT du 14 septembre 2015

- 1) Nos interventions se sont focalisées sur les aspects généraux car il est impossible pour nous de faire des propositions sans consulter les collègues.
- 2) L'analyse de ces propositions ne peut se faire en l'absence des cartes de l'apprentissage et de la formation continue. Le DAFPIC a précisé que la carte d'apprentissage n'était pas publiable actuellement car des arbitrages étaient en cours !
- 3) Nous avons signalé le nombre important des FCIL et des MC était l'arbre qui cache la forêt car ces types de formations ne demandent pas beaucoup de moyens ! Et quasiment rien pour le Bac Pro.
- 4) Ces propositions constituent un glissement vers le supérieur au détriment des niveaux V et IV.
- 5) La mixité des publics : nous avons renouvelé notre demande de mener une évaluation sérieuse sur ce qui se fait dans notre académie. Le DAFPIC nous a répondu qu'il y a des expériences qui fonctionnent bien et qu'il ne souhaite pas de mixité au niveau V.
- 6) Concernant le GA, le DAFPIC a argumenté les réductions de capacité d'accueil ou fermetures par le décrochage et le manque de candidats ! Pourtant, à une époque, c'était la panacée...
- 7) Il est étonnant qu'il n'y ait pas plus d'ouverture en BTS tertiaire et en BTS du secteur bâtiment car les classes sont surchargées et il y a un manque de main d'œuvre qualifiée III dans ces secteurs. Et en parallèle, notamment en tertiaire, les entreprises de formations privées se multiplient.

Le calendrier :

- Les concertations avec les lycées vont se poursuivre jusqu'au 21 / 10.
- Le 3/10, la région fera un premier arbitrage sur les cartes (scolaire + apprentissage)
- Le 17/10 : GT
- Le 9/11 : CTA
- 03/11 - 10/11 : CAEN
- Le 17/11 : CREFOP
- Le 21/11 : Fin des travaux cartes avec les décisions actées à la Commission permanente du CR.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

"Le tableau noir de l'enseignement pro".

Le Canard enchaîné (p. 4) affirme que "les lycées professionnels perdent des milliers de profs" avec 3340 postes en "équivalent temps plein" de déficit accumulé depuis 2012, et rappelle que François Hollande "nourrissait de grandes ambitions pour l'apprentissage". Le journal satirique ajoute que les mêmes lycées professionnels ont subi "une baisse des crédits pédagogiques" affectés à leur fonctionnement.

La taxe d'apprentissage est, elle, en baisse de près de 30%.

Si vous souhaitez lire l'article complet du *Canard enchaîné*, vous pouvez nous contacter : snuepaquitaine@gmail.com



Malgré la hausse des effectifs, le nombre de PLP diminue

Dans un [article du 26 septembre](#) « *vousnousils* » l'e-mag de l'éducation dresse le bilan des postes en lycée Pro :

Alors que le nombre d'élèves en lycées pros augmente et passe à 528 000, le nombre de profs baisse.

Une information capitale qui serait presque passée inaperçue si le *Canard Enchaîné* ne l'avait pas pointée du doigt : **l'enseignement professionnel a perdu 3340 équivalents temps plein depuis 2012.**

Cette donnée fournie par le Snuep-FSU (Syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel), a été « confirmée » par le ministère de l'Éducation Nationale au journal satirique. Elle ne manque pas d'inquiéter les professeurs de lycée professionnel (PLP), puisque pour la 4e année consécutive, les effectifs augmentent dans l'enseignement professionnel, avec 528 000 élèves scolarisés dans cette voie (un tiers des lycéens français).

« Pas un seul poste prévu » pour l'enseignement pro

Pour le SNUEP, qui dénonce un « manque criant de personnels pour encadrer et dispenser des formations de qualité », les milliers de postes perdus par les lycées professionnels ont permis au ministère « de financer des mesures desquelles l'enseignement professionnel public est exclu », notamment l'Éducation prioritaire ou la mise en place de la pondération en Lycée d'enseignement général et technologique (LEGT).

Alors que l'Éducation Nationale promettait en 2012 de créer 54 000 postes, « pas un seul n'était prévu pour l'enseignement pro », selon Sigrid Gérardin, secrétaire générale du SNUEP, interrogée par le *Canard Enchaîné*

Une baisse des crédits pédagogiques de 30%

Le syndicat s'inquiète aussi de la baisse, depuis 2014, de 30% des crédits pédagogiques affectés au fonctionnement des lycées pros (le ministère ayant « budgétisé 2000 élèves en moins »), qui « impacte directement leur fonctionnement pédagogique, en détériorant la qualité des formations qui y sont dispensées. »

Pour le SNUEP, qui tenait le 2 septembre sa conférence de rentrée (relayée par AEF), il existe un énorme « décalage » entre le discours de Najat Vallaud-Belkacem et « la réalité » des politiques menées. Ainsi, « malgré les discours autour des 30 ans du bac professionnel « aucune véritable mesure n'a été prise depuis 2012, ni pour les personnels, ni pour les élèves » et rien ne serait prévu par la ministre pour inverser la tendance.

Un « appel collectif » pour « l'avenir » des lycées professionnels

Pour « améliorer les conditions d'études et les conditions de travail des personnels », le syndicat réclame des « moyens supplémentaires ». Il appelle aussi à signer « l'appel collectif pour l'avenir des lycées professionnels », une pétition du « Collectif pour l'enseignement professionnel public », qui a déjà recueillie 1452 signatures, et qui demande au gouvernement « d'enfin considérer l'enseignement professionnel comme un investissement pour l'avenir ».

À noter que le SNUEP, que nous avons interrogé en septembre 2015 à l'occasion des 30 ans du Bac Pro, estime à 10000 le nombre de postes de PLP supprimés en 10 ans.

Baisse des crédits pédagogiques ?

Sigrid Gérardin du secrétariat national du Snuep précise qu'une petite erreur (reprise par plusieurs sites) s'est glissée dans l'article du canard enchaîné : si les crédits pédagogiques baissent légèrement (voir le dossier de presse de rentrée) c'est bien la **taxe d'apprentissage** qui a diminué de 30% en 2 ans.

Ce chiffre provient des personnels administratifs et n'a jamais été démenti par le ministère.

Nous dénonçons cette baisse de la TA depuis 2 ans. Or la TA risque d'être encore diminuée avec la loi travail qui autorise dorénavant les établissements privés du secondaire d'en bénéficier.

... cette rentrée est très décevante"

L'AEF vient de publier dans l'une de ses dépêches l'analyse du SNUEP.

"Malgré les discours autour des 30 ans du bac professionnel, cette rentrée est très décevante", estime le Snuep-FSU devant la presse, mardi 30 août 2016. "Le ministère a budgétisé 2 000 élèves en moins et les crédits pédagogiques sont également en baisse. Depuis le début du quinquennat, aucune véritable mesure n'a été prise, ni pour les personnels, ni pour les élèves", résumant Jérôme Dammerey et Sigrid Girardin, du secrétariat national. Concernant la possibilité de se réorienter à la Toussaint, "cela va créer de la frustration" car les filières en tension n'offriront "pas plus de places" en raison d'un faible taux de désistement. Le Snuep-FSU réclame des moyens supplémentaires pour "dédoubler les classes" et un parcours de bac pro en 4 ans "utile pour certains, si on veut réduire le décrochage scolaire", ainsi que la possibilité de retourner en CAP après un bac pro.

Pourquoi les enseignants se méfient-ils de leur évaluation ?

Dans son éditorial du 14 au 21 septembre « ToutEduc » s'interroge :

Le projet de réforme du système d'évaluation des enseignants a été mis sur la place publique. L'évaluation des personnels et la gestion de leurs carrières est une question qui se pose dans toutes les entreprises et administrations, sans prendre le caractère passionnel qu'elle a dans l'Éducation nationale, où elle se pose d'ailleurs en termes assez différents dans le premier et le second degré. Les directeurs d'école primaire n'ont aucun pouvoir hiérarchique : un inspecteur (un IEN) a la double responsabilité de la gestion administrative et de l'animation pédagogique d'une circonscription qui regroupe quelque 300 enseignants. Ceux-ci n'adhèrent pas nécessairement à ses conceptions, mais ils remettent rarement en cause sa légitimité. Au pire, il est un mal nécessaire, mais il est souvent un soutien appréciable, surtout en cas de difficulté avec la municipalité ou avec des parents.

Dans les collèges et les lycées, les enseignants dépendent administrativement d'un personnel de direction et pédagogiquement d'un inspecteur (un IA-IPR), tous deux ont leur mot à dire. Le SNES reproche, entre autres, à la réforme en cours le fait que le chef d'établissement sera co-destinataire d'un document dans lequel sont évoquées les questions pédagogiques, le domaine réservé de l'inspecteur. Ce principal ou ce proviseur est pourtant un ancien professeur, mais, s'il est angliciste, il ne saurait intervenir dans un débat sur la didactique des mathématiques, et réciproquement. On pourrait pourtant penser que s'il n'est pas à même de juger du fond, il peut avoir un avis sur l'atmosphère de la classe ou sur la participation des élèves...

Pourquoi la classe est-elle un sanctuaire dont on n'ouvre la porte que parcimonieusement, selon des règles bien établies, et quand on ne peut pas faire autrement ? Trois raisons peuvent expliquer ces réticences (sans porter aucun jugement de valeur sur leur bien-fondé). La classe n'est pas un espace neutre, les élèves projettent sur leurs enseignants des images parentales et l'enseignant a en plus de ses élèves le fantôme de l'enfant qu'il était au même âge. Ce faisceau de subjectivités supporte mal les intrusions et la pure rationalité d'un regard objectivant. Deuxième point : toute pédagogie est l'expression d'une vision de la société, plus ou moins hiérarchisée, plus ou moins autoritaire. L'enseignant met donc en jeu sa sensibilité. Il n'a pas nécessairement envie de s'en expliquer. Enfin, il tient sa légitimité d'un concours, donc d'une compétition élitiste, et les réformes engagées vont toutes dans le sens de la collaboration. Cette contradiction peut être source d'inquiétude, et chacun préfère sans doute la gérer sans interférence ni discours normalisateur.

La réforme va-t-elle réussir à s'implanter ? Vaincra-t-elle les résistances qui lui sont opposées ? Celles-ci paraissent plus profondes, plus ancrées dans la nature même du métier que les argumentaires syndicaux ne le donnent à penser.

Stages

- « **Vos droits et le dossier de 1^{ère} affectation** » à destination des stagiaires.
Ce stage se déroulera à l'ESPE de Mérignac les 16 et 17 novembre 2016.
- « **Professeur de Lycée Professionnel, aspects juridiques** »
Ce stage animé par Laurent PIAU, se déroulera le 15 novembre 2016 au Lycée Trégey à Bordeaux.
Nos adhérents recevront très prochainement les modalités d'inscription.